



LJ SASU UJA (SELAFA M.J.A MAITRE FREDERIQUE LEVY ET SCP BTSG MAITRE DENIS GASNIER)

VENTE DU 15/10/2020

, 7 RUE DE LA BARRE 69002 Lyon

JEUDI 15 OCTOBRE 2020 : LJ SASU UJA (SELAFA M.J.A MAITRE FREDERIQUE LEVY ET SCP BTSG MAITRE DENIS GASNIER)

1ère partie à 10H15 : GHD 7 RUE DE LA BARRE 69002 LYON

2ème partie à la suite à 11H : CENTRE COMMERCIAL DE CALUIRE 10 CHEMIN PETIT 69300 CALUIRE

3ème partie à la suite à 11H30 : CENTRE COMMERCIAL ECULLY, CHEMIN JEAN MARIE VIANNEY 69130 ECULLY

4ème partie à 15H30 : CENTRE COMMERCIAL ETREMBLIERES, 74100 ETREMBLIERES

Vêtements femme collection Printemps/Été/Hiver, robes, vestes, manteaux, jupes, corsages

Obligation de dégriffer les vêtements à partir du 14/08/2021

Enlèvements sur rendez-vous

Conditions particulières de vente en raison du COVID 19 disponibles sur notre site www.2c-partenaires.com indiquées vente par vente.

Conditions particulières de vente en application des mesures gouvernementales liées au COVID 19 :

La vente se déroulera en public restreint, dans la limite de 4m² par personne, personnel de l'opérateur de vente inclus, dans le respect strict des conditions de sécurité sanitaire et des gestes barrière (se munir de son masque et de gel hydro-alcoolique). Paiement sur place exclusivement par carte bancaire ou virement. L'exposition préalable se fera dans les mêmes conditions de restriction.

INFORMATION ORDRE D'ACHAT :

Un ordre d'achat ne peut être pris en compte que 3 jours ouvrés avant la date de vente, sous réserve de la réception d'un chèque de consignation de la moitié de la valeur de l'ordre reçu la veille de vente.

Aucun ordre d'achat en dessous de 500 euros n'est pris en compte.

L'ordre d'achat doit être accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité recto-verso, d'une copie de KBI de moins de trois mois, de l'acceptation écrite des dates d'enlèvement figurant sur l'annonce de la vente concernée, d'un RIB bancaire.

Une caution bancaire par virement vous sera demandée en fonction du montant de votre ordre d'achat et de la valeur du lot.

En cas de défaut à l'une de ces obligations, l'ordre d'achat sera systématiquement non pris en compte.
Si l'enlèvement est à la suite de la vente, pas de possibilité de laisser un ordre d'achat.

Règlement comptant, frais en sus 14.40% TTC, matériels vendus en l'état sans réclamation possible. Lettre accreditative ou chèque de banque pour tout achat supérieur à 500€.

REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS PENSEZ A VOUS EN MUNIR LORSQUE VOUS VENEZ ASSISTER A UNE
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES POUR LES PROFESSIONNELS UNIQUEMENT.
POUR LES PARTICULIERS MERCI DE PENSEZ A VOUS EN MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit de regrouper des lots.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit d'enchère provisoire pour chacun des lots avec faculté de réunion éventuelle.

Tarif légal en sus des adjudications Réglementation l'impose.